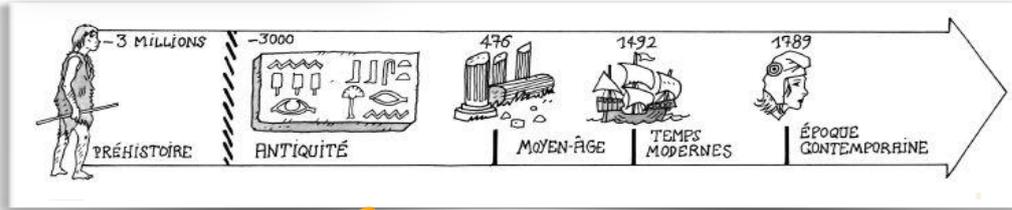




une œuvre

La Marseillaise



Nous la connaissons parce que nous avons.....

.....

.....

portrait

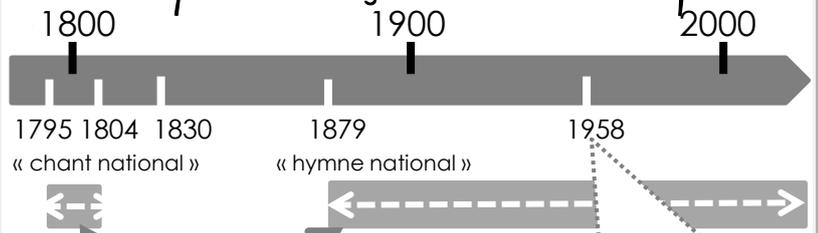
- écrite en : 1792 à Strasbourg en France
- devenue hymne en : 1795 en France
- type de musique : voix + instruments
- auteur et compositeur : Claude Rouget de Lisle
- historique : Au départ composée pour encourager les troupes dans une guerre face à l'Autriche, elle s'appelait alors « Chant de guerre pour l'armée du Rhin ». Elle a ensuite été reprise par un groupe de soldats Marseillais montant à Paris. C'est là qu'elle a trouvé son nom.

L'hymne : Chaque pays en a un. Il est écouté lors d'événements nationaux et internationaux, lors de rencontres sportives, de réception de chefs d'Etat... On doit avoir une attitude respectueuse lors de l'écoute ou du chant, il est d'usage de se tenir debout.

La Marseillaise a inspiré d'autres artistes :

- 1830, Berlioz fait un arrangement de la musique
- 1946, Django Reinhardt et Stéphane Grapelli (version jazz manouche)
- 1967, Stockhausen, hymnen région I (version instrumentale musique concrète)
- 1979, Serge Gainsbourg, aux armes et coetera
- Beaucoup d'autres versions : samba, orientale, rap, house...

L'hymne français dans le temps



La Marseillaise inscrite comme étant un symbole de la France, tout comme le drapeau tricolore, la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » et le principe « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

De 1804 à 1830 l'hymne était « Veillons au salut de l'empire » .
De 1830 à 1850, l'hymne était « la Parisienne » .
De 1852 à 1870, l'hymne était « Partant pour la Syrie » .
La Marseillaise a été plusieurs fois interdite en France, selon les chefs d'Etat.